



Pierre Saudemont <pierre.saudemont@dune-energie.fr>

Etude Energétique - Dune Energie x Néo-énergie

3 messages

Pierre Saudemont <pierre.saudemont@dune-energie.fr>

30 octobre 2023 à 16:22

À : "fburritos34@gmail.com" <fburritos34@gmail.com>

Monsieur,

Comme prévu, ce mail fait suite à l'agréable échange téléphonique que nous avons partagé ce jour au sujet du contrat d'électricité.

Voici l'autorisation de collecte de données dont je vous ai parlé pour que le dossier soit dans les **normes** pour une présentation des offres personnalisées sous forme de tableau budgétaire comparant l'offre reçue par ENI avec les offres de mes partenaires **comme en 2021**.

Comme écrit il est destiné à analyser vos consommation pour vous présenter des offres personnalisées, **il n'engage en rien.**

Notre étude et notre comparatif sont **personnalisés, complets et gratuits**.

Pour rappel, je suis spécialisé dans l'optimisation des coûts liés à l'énergie qui négocie avec plus de **25** fournisseurs d'énergies ainsi que les deux distributeurs nationaux ENEDIS et GRDF

ACD loi RGPD:

En application du code de l'énergie et en vue de **la préparation d'offres** de fourniture d'électricité par nos fournisseurs partenaires, merci de me confirmer **votre autorisation à notre cabinet et à nos fournisseurs partenaires pour accéder auprès du gestionnaire de réseau ENEDIS aux données techniques** (consommation annuelle de référence, courbe de charge, etc...) associées au(x) PDL:

24330245908111

Relatif au SIRET : 85146429700015

Pour cela, il vous suffit de m'adresser en réponse à ce mail la mention **"BON POUR ACCORD"**. Cette autorisation restera en vigueur pour une durée de douze mois conformément à la loi française.

Dans l'attente de votre retour, je vous présente mes salutations distinguées.

Cordialement,

--



Pierre SAUDEMONT
Responsable Grands Comptes

pierre.saudemont@dune-energie.fr

07 57 90 44 53

www.dune-energie.fr



FB <fburritos34@gmail.com>

30 octobre 2023 à 18:03

À : Pierre Saudemont <pierre.saudemont@dune-energie.fr>

Bonjour

Vous avez notre bon accord pour l'utilisation des données pour l'étude tarifaire comparative et non a des fins publicitaires.

Cordialement
Tanguy LE MORVAN

[Texte des messages précédents masqué]

Pierre Saudemont <pierre.saudemont@dune-energie.fr>
À : Antoine Declercq <antoine.declercq@dune-energie.fr>

31 octobre 2023 à 09:19

Si tu trouves moins cher que 141 €/Mwh

[Texte des messages précédents masqué]